



Enquête de public barométrique 2026

Caractéristiques principales de cette enquête

Objet du marché : réalisation d'une enquête quantitative sur les publics *intra-muros* de la Bibliothèque publique d'information (Bpi).

Opération en étroite collaboration avec le service Études et recherche de la Bpi, à partir d'au moins 1200 questionnaires utiles, à recueillir au mois de novembre 2026.

Date limite de remise des offres : 31 août 2026 à 18 h 00.

Renseignements d'ordre technique :

Service Études et recherche, Mme Raphaële Gilbert : adresser les questions via la plateforme Place.

Renseignements d'ordre administratif : Service juridique, M. Dominique Rouillard, 25, rue du Renard, 75197 Paris Cedex 04.

Tel : 01 44 78 45 12

Les demandes de renseignements complémentaires se font uniquement par écrit, par l'intermédiaire de la plateforme PLACE.

Les demandes de renseignements doivent être reçues 10 jours calendaires avant la remise des offres. Ces demandes doivent être explicites et précises. Elles ne pourront faire référence qu'au contexte et au périmètre du présent marché. L'acheteur se réserve le droit de ne pas répondre aux questions qu'il jugerait inopportunes ou insuffisamment claires.

Le représentant du pouvoir adjudicateur répondra aux opérateurs économiques l'ayant consulté en temps utile au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres.

Éléments de contexte de cette enquête

La Bibliothèque publique d'information (Bpi) du Centre Georges Pompidou procède à intervalles réguliers à des enquêtes générales de fréquentation auprès du public intra-muros de sa bibliothèque¹. La dernière grande enquête de ce type a été réalisée en novembre 2025. Les précédentes avaient eu lieu en mars 2024 et en novembre 2021 (suivie d'un complément d'enquête en novembre 2022).

Une nouvelle enquête est programmée en novembre 2026. Celle-ci vise à actualiser les indicateurs statistiques concernant les publics de la bibliothèque et à explorer d'éventuelles transformations concernant les profils et les pratiques de ces derniers.

Cette enquête barométrique se tient dans le contexte particulier du déménagement de la Bpi. Depuis

¹ Depuis sa création, la Bpi a réalisé quinze enquêtes quantitatives de fréquentation : en 1978, 1982, 1988, 1995, 2000, 2003, 2006, 2009, 2012, 2015, 2018, 2021, 2022, 2024, 2025.

septembre 2025, en raison de la fermeture pour travaux du Centre Pompidou pour la période 2025-2030, la Bpi a provisoirement déménagé du Centre Pompidou (75004) vers de nouveaux locaux temporaires (immeuble Lumière, 75012). L'enquête réalisée en 2025 donnait de premiers éléments de connaissance sur les publics de la Bpi, suite à 6 mois de fermeture de la bibliothèque et à sa réinstallation récente dans de nouveaux locaux. Elle observait des usages récents dans de nouveaux lieux. L'enquête réalisée en 2026, réalisée un peu plus d'un an après la réouverture, permettra d'observer les effets de ces changements sur la fréquentation et les usages des publics.

Cahier des charges

1. Objectifs et usage des résultats de l'étude

Le baromètre offre des indicateurs statistiques concernant les publics de la bibliothèque, leur fréquentation, leurs usages, leurs représentations.

Ces indicateurs sont utilisés tout au long de l'année pour :

- Favoriser la connaissance des publics de la part des professionnels,
- Nourrir les orientations stratégiques de l'établissement,
- Étayer les études qualitatives régulièrement menées par le service Études et recherche.

Ces données font l'objet d'une analyse comparative et permettent d'observer l'évolution des publics et des usages de la Bpi, cet outil existant depuis 1978. Cette édition 2026 permettra notamment d'observer les effets du déménagement de la Bpi sur les publics. Elle aura notamment une double visée comparative :

- Observer les changements par rapport à l'enquête quantitative de 2022 (et parfois de l'enquête plus légère conduite en mars 2024), quand la Bpi était installée au Centre Pompidou.
- Observer les changements par rapport à l'enquête quantitative de 2025, 3 mois après le déménagement et analyser la dynamique de la fréquentation et des usages depuis la réouverture.

2. Missions confiées au prestataire

Le prestataire aura pour mission de réaliser :

1. La finalisation du questionnaire et la préparation de sa passation

Cette étape de finalisation sera réalisée à partir d'une proposition mise au point par le service Études et recherche. Le prestataire proposera un appui méthodologique pour affiner et finaliser la proposition, en portant attention à la dimension comparative de ce baromètre.

À cette étape, le prestataire précisera le rythme de la passation des questionnaires : nombre d'enquêteurs et d'enquêtrices aux différents moments de la journée et de la semaine, en fonction notamment de données sur la fréquentation habituelle des lieux.

2. Un test du nouveau questionnaire

Le prestataire réalisera un test du nouveau questionnaire et réalisera au besoin les derniers ajustements nécessaires à celui-ci en amont de la phase de passation.

3. La passation des questionnaires.

La passation des questionnaires se déroulera sur une semaine, au mois de novembre (idéalement la semaine du 16 ou celle du 23 novembre). La semaine inclut :

- 6 jours ouvrables du lundi au dimanche compris, hors mardi jour de fermeture au public,
- Une amplitude horaire de 12h à 22 heures en semaine et de 11h à 22h heures le week-end.

En cas de fermetures exceptionnelles de la Bpi ou d'évènements susceptibles de modifier sa fréquentation (mouvement de grève, difficulté d'accès du fait de problèmes de transports en commun, etc.), un décalage des dates sera proposé afin d'obtenir des données représentatives de la fréquentation habituelle.

Le questionnaire durera environ 10 minutes, il comportera moins de 100 questions quasi exclusivement fermées. Il sera administré en face à face, en respectant un pas de tirage qui sera déterminé en collaboration avec le prestataire, en s'appuyant sur les statistiques de fréquentation de la bibliothèque.

Cette phase doit produire au moins 1200 questionnaires utiles (en 2025, 1600 questionnaires ont été collectés). Cet objectif peut éventuellement être révisé avec l'accord exprès du service Études et recherche en cas de problème d'exécution.

La Bpi attache une grande importance à la qualité de la phase de terrain et sera particulièrement attentive aux garanties que les soumissionnaires pourront apporter dans ce domaine (encadrement des enquêteurs, briefings, responsabilités clairement identifiées).

4. La saisie et le contrôle qualité des informations recueillies

Le prestataire saisira et contrôlera la qualité des données.

5. Le tri des données

À partir d'une concertation préalable avec le service Études et recherche sur la nature des tris et des analyses à réaliser, le prestataire fournira dans un format Excel :

- **Le tri à plat complet des données,**
- **Les tris croisés,**
- **Les autres traitements statistiques les plus significatifs.**

6. La rédaction d'une synthèse

Le prestataire rédigera une synthèse à partir de l'ensemble de ces traitements des données. Cette synthèse comprendra une cinquantaine de pages. **Elle comportera analyses textuelles détaillées et visualisations de données.** Elle prendra appui sur de précédentes synthèses (notamment celle de l'année 2022), afin de s'inscrire dans la continuité de cette enquête barométrique, réalisée depuis de nombreuses années.

La synthèse inclura des données et visualisations comparatives, notamment sur les années 2022, 2025, 2026, afin de donner à voir la dynamique de fréquentation et d'usages liée à la prise d'habitudes au sein des nouveaux locaux temporaires de la Bpi.

7. La fourniture électronique de la structure et des données

Le prestataire fournira la structure et les données de l'enquête sous forme électronique au format xls ou xlsx, ainsi que dans un format récupérable sous le logiciel Modalisa (mIs), afin que des croisements supplémentaires puissent être effectués par nos services.

Si la fourniture d'un fichier au format mIs n'était pas possible, il est demandé de fournir un fichier xls ou xlsx qui présentera toutes les données à importer dans Modalisa dans une seule feuille de calcul comprenant les libellés des questions et les libellés des modalités. Les réponses des questions à réponses multiples seront présentes chacune dans une colonne suivie d'une colonne synthétique avec toutes les réponses concaténées (séparées par un « / »). La base de données comprendra également les verbatims intégraux des questions ouvertes en sus d'un éventuel recodage.

3. Calendrier de travail

Septembre : premières réunions de travail

Octobre : organisation de la phase d'enquête

Novembre (idéalement la semaine du 16 ou celle du 23 novembre) : passation des questionnaires

11 décembre : fourniture des tris à plat

16 décembre : fourniture des données complètes

18 décembre : fourniture de la synthèse

4. Contenu de l'offre

Votre offre doit comprendre :

1. Une proposition méthodologique détaillant notamment votre compréhension du besoin de la Bpi en le reformulant, le déroulé de la prestation et les moyens mis en œuvre pour garantir le respect du calendrier,
2. Une présentation de l'équipe chargée de l'exécution des prestations,
3. La décomposition du prix global et forfaitaire complétée,
4. Des références client vérifiables de prestations similaires (indiquer SVP les coordonnées téléphoniques et /ou le mail de votre interlocuteur chez votre client)

Sélection de l'attributaire

La procédure de passation du marché public à conclure pour commander l'étude objet du présent cahier des charges est celle des marchés sans publicité ni mise en concurrence préalables pour répondre à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 60 000 euros hors taxes conformément à l'article R2122-8 du code de la commande publique.

La Bpi évalue budgétairement la prestation dans une fourchette comprise entre 20 000,00 € TTC et 25 000,00 € TTC.

Parmi les offres reçues, l'offre la plus pertinente sera sélectionnée dans le respect d'un principe d'égalité de traitement, dès lors qu'elle sera financièrement raisonnable et cohérente au regard de l'exigence de bonne utilisation des deniers publics.

Les candidats sont invités à proposer leurs meilleures offres techniques et financières, la Bpi se réservant la faculté d'attribuer le marché au vu des offres reçues sans engager de négociations.